

Faculté des arts et des sciences Département de science politique

POL 1901 – Dynamique de la vie politique Automne 2021 Mardi 08h30-11h30 Examen final le 7 décembre 2021 : 08h30-11h30

Chargé de cours : Antoine Lemor

Bureau: C.-3126

Disponibilité: Par rendez-vous (mardi et vendredi)

Courriel: antoine.lemor@umontreal.ca

Description

Ce cours est un **cours transversal et préparatoire d'introduction à la politique**. Seront donc étudiées les notions fondamentales et nécessaires à une bonne compréhension des phénomènes politiques parmi lesquels l'État et la nation, la démocratie et l'autoritarisme, les idéologies, les élections et les systèmes électoraux ou encore l'administration et les politiques publiques. Ce cours permettra ainsi d'introduire et de jeter les bases des différentes approches et des objets principaux de la science politique.

Approches et objectifs

Le cours sera divisé en **trois thèmes distincts** qui synthétisent les piliers du domaine politique : **la politique instituée** (États, régimes et pouvoirs), **la politique en idées** (les idéologies) et **la politique en mouvement** (partis, groupes et décisions). Chacun de ces trois modules sera divisé en un ensemble de trois à quatre cours.

Après une présentation des approches en science politique, le premier module (1. La politique instituée) introduira aux institutions et au pouvoir politique formel tels que l'État, la structure du gouvernement et les régimes politiques. Le second module (2. La politique en idées) s'intéressera aux idées politiques et aux idéologies telles que le libéralisme, le conservatisme, le socialisme, le féminisme, l'écologisme et le néo-libéralisme. Enfin le dernier module (3. La politique en mouvement) prendra pour objet la politique en action notamment au travers des partis politiques, des élections ou des politiques publiques. Pour une description plus exhaustive, reportez-vous au plan de cours en page 4.

L'objectif de ce cours est triple. Il vise en premier lieu à fournir les outils nécessaires à la compréhension des phénomènes politiques au travers de l'enseignement des notions et des concepts politiques fondamentaux. Il cherche d'autre part à offrir les bases pour l'analyse de ces phénomènes afin de préparer les étudiant.e.s à une poursuite de leurs études dans ce domaine. Il vise enfin à apporter des connaissances et à aiguiser la curiosité politique des étudiant.e.s dans un esprit critique et réflexif.

Pédagogie

Selon les règles sanitaires en vigueur, ce cours sera délivré en présentiel ou à distance sur **Zoom** (synchrone puis enregistrement disponible postérieurement), mais cherchera à favoriser

autant que faire se peut la présence des étudiant.e.s en cours. Si pendant la session les étudiant.e.s ont des questions auxquelles le plan et les consignes n'ont pas répondu, ils ou elles peuvent me contacter par courriel afin d'organiser une rencontre si nécessaire.

Les cours seront organisés en **cours magistraux appuyés d'un Powerpoint** et parfois de matériel audiovisuel afin de faciliter l'illustration des concepts et des exemples. Si le temps le permet, un temps de discussion pourra être utilisé en fin de cours (maximum 10 à 15 minutes) afin de favoriser la curiosité des étudiants sur les phénomènes politiques actuels ainsi que leur esprit de débat. Celui-ci, comme l'ensemble du cours, devra se dérouler dans un esprit de bienveillance et de respect.

Chaque semaine, vous pourrez répondre à un sondage non-obligatoire disponible sur Studium chaque journée de cours à 12h00 et disponible 24 heures. Ce sondage est composé de quatre questions et vise à connaître votre compréhension du cours.

Le cours sera appuyé de **huit ateliers d'une heure** destinés à approfondir les notions vues en cours ainsi qu'à préparer les étudiant.e.s à leurs différents examens. Ces ateliers permettront d'expliciter davantage les questions méthodologiques afin d'aider les étudiants à bien argumenter et structurer leurs réponses. Ils permettront aussi d'approfondir les concepts et le contenu du cours.

Les étudiants doivent se préparer pour les cours et pour les ateliers en faisant leurs lectures obligatoires. Chaque lecture obligatoire est disponible dans le plan de cours (attention à la pagination!). Ce cours s'appuie sur:

- Un ouvrage obligatoire disponible à la librairie de l'Université de Montréal (Shiveley W.-P. et J.-P. Venne, *Pouvoir et décision : introduction à la science politique*, Chenelière McGraw-Hill, 2013).
- **Un ouvrage conseillé** (Boudreau P. et C. Perron, *Lexique de science politique*, Chenelière éducation, 2021) qui pourrait également vous aider à mieux comprendre les concepts politiques fondamentaux.

Enfin, les étudiant.e.s désireux/ses d'approfondir leurs connaissances politiques sont encouragé.e.s à lire la presse écrite et à approfondir par eux/elles-mêmes les références qu'ils/elles pourront trouver dans le cours ou dans leur manuel.

Évaluation.

1. Tests bihebdomadaires (toutes les deux semaines).

Toutes les deux semaines sera disponible sur Studium un petit test de quatre questions à choix multiples portant sur la matière du cours et sur les lectures obligatoires. Le premier test se déroulera le 20 septembre puis un test aura lieu toutes les deux semaines (voir tableau plus bas). Le test sera disponible à partir de 17h00 à chaque date d'examen, sera disponible pendant 24 heures et durera 5 minutes. Il portera sur les cours précédents et comptera pour 2 % par test soit 10 % de la note finale (2% x 5 tests).

2. Participation aux ateliers.

Huit ateliers auront lieu durant le cours. Ces ateliers serviront à approfondir la matière du cours ainsi qu'à préparer les étudiant.e.s à leurs différents examens. La participation à ces ateliers animés par les moniteur.e.s sera évaluée et comptera pour 20 % de la note final.

3. Travail de 5 pages.

Vous devrez remettre un travail de 5 pages prenant la forme d'une réponse argumentée (introduction, développement structuré, conclusion) pour le 09 novembre. Ce travail consistera en la discussion d'un thème ou d'une question dont une liste indicative sera publiée sur Studium. Les ateliers pourront vous permettre d'approfondir les concepts et les méthodes susceptibles de vous aider à produire ce devoir. Cet examen comptera pour 20 % de la note finale.

4. Examen de mi-session.

Un examen de mi-session sur table sera organisé le 12 octobre. Il évaluera vos connaissances du cours à mi-parcours et sera constitué de plusieurs questions. Sont attendues des réponses argumentatives structurées selon les méthodes exposées en ateliers. Cet examen comptera pour 25 % de la note finale.

5. Examen final.

Un examen final dont la teneur et l'objectif est similaire à l'examen de mi-session sera organisé le 7 décembre. Il évaluera vos connaissances finales du cours au travers de questions à développement. Cet examen comptera pour 25 % de la note finale.

Tableau récapitulatif des évaluations

Exercices	Dates de remise	Pondération
Tests bihebdomadaires	20 septembre	10 %
	04 octobre	
	25 octobre	
	08 novembre	
	28 novembre	
Participation aux huit ateliers	21 septembre	20 %
	28 septembre	
	05 octobre	
	26 octobre	
	02 novembre	
	09 novembre	
	23 novembre	
	30 novembre	
Travail de 5 pages	09 novembre	20 %
Examen de mi-session	12 octobre	25 %
Examen final	14 décembre	25 %

Plan de cours.

THÈME 1 — LA POLITIQUE INSTITUÉE : ÉTATS, RÉGIMES, POUVOIRS

COURS 1 — 7 septembre 2021. PRÉSENTATION DU COURS — PHÉNOMÈNES POLITIQUES ET SCIENCE POLITIQUE

Lectures obligatoires : W. Philips Shively et Jules-Pascal Veine, Chapitre 1 « Éléments de science politique » p. 1-16

COURS 2 — 14 septembre 2021. L'ÉTAT, LA NATION ET LA CITOYENNETÉ

Lectures obligatoires : W. Philips Shively et Jules-Pascal Veine, Chapitre 2 « L'État moderne » p. 18-37 et Chapitre 4 « L'autorité et la légitimité : l'État et le citoyen » p. 60-72

COURS 3 — 21 septembre 2021. CONSTITUTIONS, STRUCTURE DU GOUVERNEMENT ET POUVOIRS

Lectures obligatoires : W. Philips Shively et Jules-Pascal Veine, Chapitre 7 « La constitution et la structure du gouvernement » p. 114-128

• Atelier 1 : Faire un plan une réponse argumentée

COURS 4 — 28 septembre 2021. LES RÉGIMES POLITIQUES : DÉMOCRATIE, AUTORITARISME ET TOTALITARISME

Lectures obligatoires : W. Philips Shively et Jules-Pascal Veine, Chapitre 5 « Le mouvement de démocratisation dans le monde » p. 83-98 et Chapitre 6 « Les dictatures : les régimes autoritaires et totalitaires » p. 99-112

• Atelier 2 : Approfondissement du thème 1

THÈME 2 — LA POLITIQUE EN IDÉES : LES IDÉOLOGIES

COURS 5 — 05 octobre 2021. L'ORIGINE DES IDÉOLOGIES ET LES IDÉOLOGIES LIBÉRALES ET CONSERVATRICES

Lectures obligatoires : W. Philips Shively et Jules-Pascal Veine, Chapitre 3 « Les idéologies modernes » p. 38-48 et Chapitre 4 « L'autorité et la légitimité : l'État et le citoyen » p. 74-80

• Atelier 3 : Approfondissement et préparation à l'examen

COURS 6 — 12 octobre 2021. EXAMEN DE MI-SESSION

Semaine de relâche — 19 octobre 2021.

COURS 7 — 26 octobre 2021. LES IDÉOLOGIE DE GAUCHE ET D'EXTRÊME GAUCHE : COMMUNISME, SOCIALISME, ÉCOLOGISME ET FÉMINISME.

Lectures obligatoires : W. Philips Shively et Jules-Pascal Veine, Chapitre 3 « Les idéologies modernes » p. 49-54

• Atelier 4: Approfondissement du cours

COURS 8 — 2 novembre 2021. LES IDÉOLOGIES DE DROITE ET D'EXTRÊME DROITE : LE NÉO-LIBÉRALISME, LE NAZISME ET LE FASCISME.

Lectures obligatoires : W. Philips Shively et Jules-Pascal Veine, Chapitre 3 « Les idéologies modernes » p. 49-54

• Atelier 5: Approfondissement du cours et conseils pour le travail de cinq pages

<u>THÈME 3 — LA POLITIQUE EN MOUVEMENT: PARTIS, GROUPES ET DÉCISIONS</u>

COURS 9 — 9 novembre 2021. LE VOTE ET LES SYSTÈMES ÉLECTORAUX.

Lectures obligatoires : W. Philips Shively et Jules-Pascal Veine, Chapitre 8 « Les élections » p. 129-150

- Atelier 6 : Approfondissement du cours
- TRAVAIL DE 5 PAGES

COURS 10 — 16 novembre 2021. CLIVAGES, PARTIS ET REPRÉSENTATION POLITIQUE.

Lectures obligatoires: W. Philips Shively et Jules-Pascal Veine, Chapitre 9 « Les partis politiques » p. 151-165

• Atelier 7: Approfondissement du cours

COURS 11 — 23 novembre 2021. LE PROCESSUS DÉCISIONNEL, L'ADMINISTRATION ET LES POLITIQUES PUBLIQUES

W. Philips Shively et Jules-Pascal Veine, Chapitre 10 « Les groupes d'intérêts » p. 166-178

• Atelier 8 : Approfondissement

COURS 12 — 30 novembre 2021. SÉANCE DE SYNTHÈSE

Cette séance sera consacrée à une synthèse du cours. Les deux premières heures seront consacrées à la reprise de deux à trois cours que vous aurez choisi via un sondage sur Studium et que vous aimeriez revoir. La dernière heure sera consacrée à des discussions en groupes visant à vous préparer à l'examen final.

COURS 14 et Examen final — 13 décembre 2021.

EXAMEN FINAL

Rappel de règlements pédagogiques

Veuillez prendre note que le trimestre se termine le 22 décembre 2021 (incluant la période des examens). Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

Absence à un examen :

L'étudiant-e doit motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le Centre étudiant, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent-e à une évaluation et fournir les pièces justificatives dans les sept jours suivant l'absence.

Délais pour la remise d'un travail :

L'étudiant-e doit motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le Centre étudiant, toute demande de délai pour la remise d'un travail dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra remettre à temps le travail et fournir les pièces justificatives.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. À noter, il s'agit de la politique « par défaut » du Département; les enseignants sont libres d'imposer une pénalité plus élevée s'ils le désirent.

La prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Tous les étudiants sont invités à consulter le site web http://www.integrite.umontreal.ca/ et à prendre connaissance du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants. Plagier peut entrainer un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

Le harcèlement, y compris à caractère sexuel

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique de l'Université de Montréal s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre :

Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : http://harcelement.umontreal.ca/que-faire/que-faire-si-je-vis-du-harcelement/

Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement :

http://harcelement.umontreal.ca/que-faire/que-faire-si-on-se-confie-a-moi-ou-si-je-suis-temoin-de-harcelement/

Pour toute autre question: http://harcelement.umontreal.ca/

Bibliothécaire et règles bibliographiques

N'hésitez pas à profiter des services de Mathieu Thomas, bibliothécaire disciplinaire spécialisé en science politique. Vous pouvez le rejoindre à son bureau (local 3095 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un courriel (m.thomas@umontreal.ca). M. Thomas met aussi à la disposition des étudiants un Guide internet, point de départ idéal pour toute recherche documentaire en science politique.

Tout travail remis dans le cadre de ce cours doit respecter les règles bibliographiques du <u>Style Chicago (méthode Auteur-Date)</u>. Pour les règles relatives à la présentation matérielle (numérotation des pages, police de caractères, etc.), se référer au document *Exigences matérielles des travaux*, disponible sur la page d'accueil du <u>Guide ScPo</u>.

Besoin d'écoute? Situation de détresse?

Comme étudiant vous pouvez faire appel à plusieurs lignes d'écoute ou d'urgence.

Tous les liens sont rassemblés sur cette page <u>Ca va aller</u>, sous <u>l'onglet Services de soutien</u>.

Les étudiants ont accès à un <u>service 24 heures/7 jours</u> offert par l'Alliance pour la santé étudiante au Québec. Le numéro est le suivant : 1-833-851-1363.

Vous pouvez aussi faire appel à une sentinelle. La sentinelle est un e embployé e de l'UdeM, formé e et disponible pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les bonnes ressources. Son accueil est spontané, respectueux et strictement confidentiel. Le service est offert en plusieurs langues.

Bottin des sentinelles : http://cscp.umontreal.ca/activiteprevention/sentinelle.htm